

Zeitschrift: Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 13 (1915)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Rapport annuel du comité sur l'activité de la société en 1914/15

Autor: Ehrensberger, M. / Albrecht, E.J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C. Bilanz.

Aktiven: Inventar laut Police	Fr. 430. —	
Ausstehende Eintrittsgelder	„ 40. —	
„ Jahresbeiträge	„ 240. —	
„ Halbjahresbeiträge	„ 30. —	
Kassabestand	377. 20	Fr. 1117. 20
Passiven		—, —
Reinvermögen per 31. Dezember 1914		Fr. 1117. 20
Reinvermögen per 31. Dezember 1913		„ 176. 58
Somit Vermögensvermehrung		Fr. 940. 62

Seebach, den 14. März 1915.

Der Kassier: *Th. Baumgartner*.

**Rapport annuel
du Comité sur l'activité de la Société en 1914/15.**

Chers collègues,

Il est évident que les événements qui se sont produits pendant l'exercice de 1914/15, ont exercé leur influence néfaste aussi sur l'activité de notre Société. Nous avons cru bien faire de nous occuper surtout du règlement de quelques affaires internes et de remettre à une époque plus favorable les questions de plus grande importance. Nous espérons pourtant pouvoir nous en occuper déjà au cours de l'année courante et nous nous permettons de vous présenter le compte-rendu concernant l'activité de notre Société depuis l'assemblée générale de 1914.

1^o Comité directeur.

Conformément aux nouveaux statuts, acceptés par l'assemblée générale de Berne, le bureau a dû être élu de nouveau. Les membres suivants ont été nommés: Président: *Ehrensberger*, St-Gall; vice-président: *Mermoud*, l'Isle; secrétaire: *Albrecht*, Berne; caissier: *Baumgartner*, Seebach; autres membres: *Basler*, Zofingen; *Panchaud*, Genève; *Halter*, Coire. Nomination des contrôleurs: *Gendre*, Fribourg, et *Eberle*, Lucerne.

2^o Membres.

Au cours de l'année écoulée nous avons eu le regret de perdre 7 membres: *Mr. J. Braunschweiler*, contrôleur du ca-

dastre du Rhin, Buchs; *J. H. Schmassmann*, ancien géomètre cantonal, Liestal; *Johannes Benz*, ancien géomètre cantonal, Zurich; *Peter Bonorand*, géomètre du Registre foncier, Celerina; *Heinrich Müller*, géomètre de la ville de Lucerne; *C. Schuler*, ingénieur agricole du canton de St-Gall. La „Geometerzeitung“ en a fait mention. Nous leur garderons un souvenir reconnaissant.

Nombre des membres.

Fin avril 1914	406
Sortis au cours de l'année	11
Morts „ „ „ „	7
Diminution	18
Entrés au cours de l'année	14
Diminution	4
Etat des membres au 15 avril	402

3° Assemblées et séances.

La 13^e assemblée générale de notre Société a eu lieu les 7 et 8 juin lors de l'Exposition nationale de Berne. 161 membres y ont pris part. On a terminé la revision des statuts qui a été acceptée. Le reste du temps a été consacré à la visite de l'Exposition nationale, ce qui a permis aux membres de se rendre compte de la richesse et de l'organisation excellente de cette exposition, dans laquelle les sections concernant notre activité professionnelle ont surtout retenu notre attention et notre intérêt.

Une assemblée de délégués s'occupant de l'ordre du jour de l'assemblée générale, a eu lieu le 6 juin à Berne. Grâce à elle, l'assemblée générale a pu être abrégée considérablement.

Pendant l'année écoulée deux séances du grand comité et une du petit comité ont eu lieu.

4° Revue.

Notre revue de 1914 se compose de 364 pages dont 30 % environ en français. L'année précédente elle en avait 388. Comme le nombre de pages ne devrait pas dépasser 300, et que le nombre excédant est calculé à raison d'un tarif beaucoup plus élevé, une réduction des pages serait à désirer au point de vue financier. D'autre part nous pouvons heureusement constater que l'abondance des matières permet de songer

à un agrandissement du journal. Peut-être le contrat pourrait-il être renouvelé à des conditions plus favorables. Le comité s'en occupe.

La „Schweizerische Geometerzeitung“ est envoyée actuellement à 404 membres dont 7 à l'étranger, 158 abonnés payants, dont 14 à l'étranger, 30 exemplaires gratuits et contre échange dont 8 à l'étranger, total 592 exemplaires dont 29 à l'étranger. L'année passée le tirage a été de 632 exemplaires, ce qui fait une diminution de 40 exemplaires.

5^o Bibliothèque.

Elle se compose de

I. Revues.

a) Reliées:

1 ^o Zeitschrift für Vermessungswesen, 1873—1914, avec table des matières (1872—1904) . . .	43 vol.
2 ^o Allgemeine Vermessungsnachrichten, 1889 bis 1914	26 „
3 ^o Schweiz. Bauzeitung, 1907—1914	13 „
4 ^o Schweiz. Technikerzeitung, 1904—1914	11 „
5 ^o Zeitschrift des Schweiz. Geometervereins, 1903 bis 1914	8 „
6 ^o Oesterreich. Zeitschrift für Vermessungswesen, 1911—1914	4 „

b) Brochées:

7 ^o Oesterreich. Zeitschrift für Vermessungswesen, 1905, 1908, 1909, 1910 (2 expl.)	5 „
8 ^o Schweiz. Forstzeitung, 1906—1910	5 „

II. Brochures.

9 ^o Nivellement général du canton de Vaud, livraisons 1—6, 1905—1910	6 fasc.
10 ^o Prof. F. Becker: Neue Anforderungen an das Landesvermessungswesen	2 expl.
11 ^o Tichy A.: Trig. Längenmessungen geodätischer Grundlinien	1 „
12 ^o Fehr D.: Das schweiz. Geometerkonkordat	12 „
13 ^o Leemann H.: Notariats- und Katasterwesen des Kantons Zürich	1 „

- 15^o Dr. Müller: Expropriationsrecht 44 expl.
14^o Schweiz. Zivilgesetz 1 „

Dons des auteurs.

- 16^o Ansermet: Le problème de Snellius 1 „
17^o Fehr: Die Ausbildung der schweiz. Grund-
buchgeometer 1 „
18^o Fehr: Über die Ausführung der technischen
Arbeiten bei Güterzusammenlegungen und
Feldbereinigungen 1 „
19^o Don Ansermet: Koller: Kopierverfahren 1 „

Comme les revues professionnelles étrangères paraissent très irrégulièrement, on a dû renoncer à les remettre en circulation.

6^o Question scolaire.

Le 18 juillet 1914 le Conseil de l'Instruction publique suisse a approuvé un programme d'études concernant une école pour géomètres, de 5 semestres, qui formerait une section de l'Ecole polytechnique de Zurich (voir le n^o 6 de la S. G. Z.).

Nous lisons la note suivante dans la liste des cours qui auront lieu au semestre d'hiver 1914/15: „Studierende, die sich zu Grundbuchgeometern ausbilden wollen, können die Vorlesungen und Uebungen der Unterabteilung für Vermessungsingenieure besuchen. Für diese Studierenden ist ein Studienplan auf Grund des Reglementes über den Erwerb des eidgenössischen Patentes für Grundbuchgeometer vom 14. Juni 1913 aufgestellt, der bis auf weiteres beim Abteilungsvorstand bezogen werden kann.“

Un des plus importants desiderata de notre Société a donc été enfin réalisé après bien des efforts de notre part.

7^o Taxations et tarifs.

Cette question n'a pas progressé à cause des circonstances peu favorables de l'année écoulée.

L'assemblée des délégués du 11 avril a. c. a de nouveau chargé le comité de s'en occuper et de soumettre un projet y relatif à la prochaine assemblée.

8° Approbation de statuts.

Les sections de Tessin, Argovie-Bâle-Soleure et Fribourg ont envoyé leurs statuts à l'approbation.

St-Gall et Berne, 15 avril 1915.

Pour le Comité de la Société Suisse des Géomètres,

Le président:

M. Ehrensberger.

Le secrétaire:

E. J. Albrecht.

Ce rapport a été approuvé par l'assemblée des délégués du 11 avril 1915.

Société Valaisanne des Géomètres du Registre Foncier.

Après une longue période de séparation passée sous les drapeaux, les membres de notre jeune section ont éprouvé le besoin de reprendre contact.

Une assemblée générale fut convoquée dans ce but à Martigny, le dimanche 28 ct., à 2 heures de l'après-midi.

Les questions suivantes ont été traitées dans cette assemblée à laquelle tous les membres ont assisté:

- 1° Réception de nouveaux membres.
- 2° Fixation du lieu de la prochaine assemblée.
- 3° Nomination d'un délégué pour l'assemblée de Langental.
- 4° Adoption du titre de „Géomètre officiel“ par les géomètres valaisans admis aux mensurations cadastrales.
- 5° Taxes à l'are des levés cadastraux dans les différents terrains.
- 6° Examen du projet de règlement de service pour les mensurations cadastrales en Valais.

Il est décidé, en outre, de demander à l'assemblée des délégués d'unifier la situation des géomètres dans leurs rapports avec les administrations du Registre foncier d'autres cantons que celui de leur domicile; et, certains géomètres se trouvant sans travail, de demander au Département cantonal des Finances une prochaine mise au concours de certains travaux de mensuration.

Le secrétaire: *Adrien Delacoste.*